

Le journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

DOSSIER : page 6 - 9

Une rentrée scolaire **PARTICULIÈRE**



BON À SAVOIR

La ville en mouvement

PAGE 5

ACTUALITÉS

Ensemble, faisons face à la COVID-19

PAGE 10

UN ÉTÉ EN FÊTE

Les événements en images

PAGE 12



Sommaire

L'ÉDITO DU MAIRE	3
.....	
TRIBUNES DES GROUPES	4
.....	
LA VILLE EN MOUVEMENT	5
.....	
DOSSIER - UNE RENTRÉE SCOLAIRE PARTICULIÈRE	6 - 9
.....	
ACTUALITÉ - ENSEMBLE, FAISONS FACE À LA COVID-19	10-11
.....	
UN ÉTÉ EN FÊTE	12-13
.....	
ANIMATIONS	14-15
.....	
AGENDA	16
.....	

NB : LA SITUATION ÉVOLUANT RAPIDEMENT, L'ACTUALITÉ SANITAIRE EST SUSCEPTIBLE DE CHANGER ENTRE LE MOMENT OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES ET CELUI OÙ VOUS LES LIREZ.

ABONNEZ-VOUS !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement ...)
transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr



Directeur de la publication : Franck Louvrier
Rédacteur en chef : Jean-Baptiste Brune
Rédaction : Direction de la Communication
Remerciements : Ville de La Baule-Escoublac
Crédits photos : Ville de La Baule-Escoublac | fnehad.fr | P.Gérard
Création : Direction de la Communication
Impression : La Nouvelle Imprimerie - **Tirage :** 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique



FRANCK LOUVRIER

MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

CONSEILLER RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, UNE RENTRÉE DES CLASSES SEREINE

Chères Bauloises, chers Baulois,

Voilà à peine deux mois et demi que notre nouvelle équipe municipale s'est installée, et nous nous retrouvons déjà pour ce deuxième bulletin d'informations municipales renaissant.

C'est bien la démonstration que nous sommes au travail et que nous vous en rendons compte, dans le respect des engagements de proximité et de transparence que nous avons pris vis-à-vis de tous.

Vous aurez encore l'occasion de le vérifier dans une série de réunions de quartier qui auront lieu ces prochaines semaines.

Dans un contexte sanitaire toujours délicat (le virus COVID-19 circule malheureusement toujours) et une rentrée sociale difficile, le dossier de ce deuxième numéro est consacré à la rentrée scolaire qui vient d'avoir lieu.

Il me paraissait important de dresser un large panorama des conditions d'accueil dans lesquelles nos jeunes Baulois évoluent.

Je considère en effet que nous devons apporter un soin tout particulier à nos enfants. C'est plus qu'un devoir, c'est une responsabilité importante, lourde.

La rentrée des classes est toujours un moment particulier pour un enfant. Elle l'est encore davantage cette année dans ce contexte sanitaire et social ambiant anxieux. C'est pourquoi la nouvelle équipe municipale et tout le personnel pédagogique et d'encadrement des écoles de la commune ont beaucoup travaillé pour que tous les petits Baulois puissent connaître une rentrée scolaire sereine.

Ce n'est pas un propos de circonstance. J'ai eu l'occasion de l'écrire il y a plus d'un an et demi dans mon livre *La Baule intime* : un maire est responsable de domaines régaliens ; il y a donc des sujets sur lesquels il doit être obligatoirement en première ligne, notamment en matière de sécurité, de grands projets d'équipement et d'instruction publique. Quand les parents mettent leur enfant dans une école, ils confient au service public ce qu'ils ont de plus précieux. Il est donc primordial qu'ils sachent que c'est une, sinon la préoccupation majeure de celui qui préside aux destinées de la Ville.

C'est d'autant plus important que mon ambition pour La Baule-Escoublac est d'inciter de plus en plus de personnes à venir s'installer et travailler au « pays des vacances ». Comment y parvenir sans un accueil scolaire de qualité, public ou privé, pour les enfants de ces nouveaux arrivants ?

Nous avons subi cette année ce qui nous menaçait depuis déjà plusieurs années, faute d'anticipation : la fermeture d'une classe maternelle due au nombre insuffisant d'élèves ! Cela, je ne veux plus que nous puissions le subir et j'entends bien inverser la tendance et faire rouvrir cette classe dès l'année prochaine ! Cela sera le symbole de notre vitalité retrouvée.

Notre ville, ouverte sur l'océan et bordée par les pins, présente naturellement des atouts. Il nous revient de les valoriser encore davantage, pour pouvoir entendre un enfant dire à ses parents : « Papa, Maman, on serait bien si on vivait ici. »

Bonne rentrée à toutes et à tous !
Franck Louvrier

LA BAULE AUDACIEUSE

Si septembre rime traditionnellement avec rentrée, c'est également l'occasion de faire un bilan sur la saison touristique qui vient de s'écouler.

Celle-ci a été fortement marquée par la situation sanitaire inédite que nous traversons. Nous tenons à remercier les commerçants, les acteurs associatifs et culturels, les agents municipaux, les forces de l'ordre... qui ont tous contribué dans le respect des mesures sanitaires à ce que puissions passer un bel été.

Le succès des Nocturnes du marché en est certainement l'élément le plus révélateur. Dans une ambiance festive mais sécurisée, petits et grands ont pu profiter des animations proposées tous les vendredis soir autour de la halle centrale : il était important de pouvoir partager ces instants de convivialité en famille ou entre amis, tout en respectant les gestes barrières.

La Baule-Escoublac a connu cet été une fréquentation touristique un peu plus importante que les autres années, notamment due au fait que beaucoup de personnes ont passé leurs vacances en France. Nous nous réjouissons qu'ils aient choisi notre baie et la presqu'île de Guérande comme destination. Nous avons anticipé cet afflux de touristes supplémentaires et pris des mesures afin de garantir au maximum la sécurité, tant sanitaire que celle des biens et des personnes.

Par ailleurs, notre maire Franck Louvrier a mis en place dès le début de l'été une équipe de stewards baulois, qui ont parcouru la promenade de mer, les avenues commerçantes et les marchés afin de renseigner les touristes sur les animations mises en place, mais également de rappeler à tous la nécessité de respecter les gestes barrières. Très rapidement, sous son impulsion, la commune a également reconstitué ses stocks sanitaires municipaux.

C'est aussi dans un esprit de prévention que la ville a organisé en lien avec l'ARS un centre de dépistage préventif de la COVID-19, qui a connu un succès d'affluence pendant ses quatre jours d'ouverture. Fort heureusement, le nombre de cas positif a été bien inférieur au taux de positivité départemental.

Sur le plan de la protection des biens et des personnes, notre maire Franck Louvrier, en collaboration avec ceux de Pornichet et du Pouliguen, a demandé et obtenu des renforts de police supplémentaires afin d'assurer la sécurité de tous cet été aussi bien en ville que sur la plage. Bien sûr cela a un coût mais notre sécurité n'a pas de prix !

Cependant, un sujet doit faire l'objet d'une attention accrue de notre part : la sécurité nautique. Bien qu'elle ne relève pas directement de la responsabilité du Maire et de ses équipes, nous devons rapidement trouver une solution aux comportements irresponsables de certaines personnes qui au volant de scooters de mer sont de véritables dangers dans la baie. Une réflexion à ce sujet doit impérativement s'ouvrir avec tous les acteurs concernés.

En attendant, tous les élus de La Baule Audacieuse vous souhaitent à vous, vos proches et vos enfants une très belle rentrée 2020.

Bertrand Plouvier, porte-parole du groupe La Baule Audacieuse

labaule.audacieuse@gmail.com | @lbaudacieuse

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux. Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC AVEC JEAN-YVES GONTIER

[Texte non remis à la rédaction]

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

Septembre est là, mois de toutes les rentrées. Elles vont être difficiles, et devant nous s'ouvrent nombre de chantiers, dans un contexte rien moins que serein. Notre maire veut s'attaquer d'abord à celui de la sécurité, voulant « faire de notre police municipale la meilleure de France ». Louable ambition, encore faut-il savoir ce que cela signifie.

Le nombre d'agents de police municipale dans notre commune est important comparativement à d'autres villes. Nous comptons aussi 200 caméras de vidéo-protection, déjà financées par le précédent municipe.

À juste titre nous devons faire de la sécurité une de nos priorités : nous ne sommes pas dans un monde de Bisounours. Mais la réponse à donner doit être adaptée à la situation. Il faut donc l'évaluer en concertation avec nos polices municipale et nationale. Rappelons que la police nationale est seule compétente pour les crimes et les vols. En coordination avec celle-ci, la police municipale doit participer au bon ordre, à la tranquillité et à la salubrité publique. Elle doit verbaliser les infractions qui témoignent de l'irrespect des règles communes, et qui doivent être sanctionnées à ce titre.

Cependant, pour nous, une mission importante de la police municipale est d'assurer une présence forte sur le terrain, de mettre l'accent sur la prévention, de lutter contre les incivilités, d'être à l'écoute des habitantes et habitants.

Tout a un coût et cela ne doit pas se faire au détriment d'autres chantiers qui participent aussi de la protection des personnes: la sécurité des piétons et vélos, la réfection de la voirie, etc.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

Contact: equipagauche44500@gmail.com

La ville en **MOUVEMENT**

INCIVILITÉS

« En ville, je m'habille »

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités du quotidien dont le maire Franck Louvrier a fait une de ses priorités, une campagne d'information sur le thème « En ville, je m'habille » a été mise en place durant l'été (affichage sur la voie publique, réseaux sociaux et supports numériques).



L'objectif était de sensibiliser les estivants à ne pas se promener torse nu ou en maillot de bain sur le domaine public, dans les commerces et à bord de la navette estivale, même en période de fortes chaleurs. Cette absence de décence, manque de respect aussi bien pour soi que pour les autres, est en effet un des premiers griefs qui revient dans les doléances des administrés et des estivants.



Il ne s'agit ni plus ni moins que de faire appliquer un arrêté municipal datant de 2008. La Police nationale, la Police municipale, les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) et les saisonniers ont été présents dans les rues pour rappeler pédagogiquement cette interdiction (plus de 850 fois dans l'été) puis, dans un second temps, pour sanctionner par une amende les contrevenants.

VIE LOCALE

Premières séances du nouveau Conseil municipal

Le maire de La Baule-Escoublac, Franck Louvrier, l'avait annoncé : les élus doivent être présents l'été et travailler leurs dossiers ! Ainsi, les deux premiers conseils municipaux de la nouvelle mandature se sont déroulés le vendredi 31 juillet et le mardi 25 août.

Les ordres du jour, chargés, concernaient majoritairement des décisions réglementaires (constitution des commissions, désignation des conseillers municipaux pour les délégations extérieures, approbation des comptes de gestion et administratif 2020 et du budget supplémentaire, etc.).

La séance du 31 juillet a également été l'occasion de rappeler les règles de bienséance et de courtoisie démocratique en assemblée délibérante. Il a été rappelé que chaque conseiller municipal avait en tant qu' élu une mission d'intérêt général qui l'oblige vis à vis de tous les Baulois, et pas seulement d'une partie de la population.



Il est désormais possible de suivre en direct les séances du Conseil municipal sur la page Facebook de la ville.

Prochain conseil : vendredi 25 septembre à 18h.

ENVIRONNEMENT

La Baule-Escoublac signe la charte « Une plage sans déchet plastique »

A l'occasion de la première séance du nouveau conseil municipal (cf. supra), a été votée à l'unanimité la ratification de la charte d'engagement « Une Plage sans déchet plastique ».

Celle-ci participe à l'objectif « Zéro plastique » dans les océans d'ici 2025. En effet, 80 % des déchets marins proviennent de la terre et 75 % d'entre eux sont des déchets plastiques. Cette charte est composée de 15 engagements répartis en 3 volets : sensibilisation - prévention - ramassage, nettoyage, collecte et tri des déchets.



La commune respecte d'ores et déjà onze des quinze engagements préconisés. En signant cette charte, elle va s'attacher à appliquer les quatre restants.

Cet engagement annonce également la prochaine mise en place du Conseil pour l'environnement marin que présidera l'amiral François Dupont.



Une rentrée scolaire **PARTICULIÈRE**

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE LA SÉRÉNITÉ : PRÉVENTION ET ANTICIPATION

Cette rentrée des classes était la première depuis la sortie du confinement, et il était logique qu'une certaine inquiétude fut de mise. Pour autant, à l'exception du port du masque obligatoire pour tout le personnel des écoles, le dernier protocole gouvernemental a permis un assouplissement des mesures sanitaires. A titre d'exemple, la distanciation physique n'est plus obligatoire.

Néanmoins, dans la continuité de sa logique de prévention et d'anticipation, la municipalité a engagé un certain nombre d'actions complémentaires.

Un arrêté a ainsi été pris pour imposer le port du masque aux abords de tous les établissements scolaires de la ville (les six écoles publiques et privées, le collège Eric-Tabarly et la cité scolaire Grand-Air).

Il a également été demandé aux établissements scolaires de conserver le modèle d'étalement pour l'entrée et la sortie des écoles, mis en place en mai et juin en sortie de confinement pour éviter les attroupements. Il en est de même pour les repas dans les cantines scolaires, où l'échelonnement des services a été maintenu.

De plus, les mesures et la prévention pédagogique hygiénique et sanitaire ont été renforcées dans tous les groupes scolaires de la commune.

Un « kit sanitaire école » fabriqué sur la presqu'île, avec masques et savon bio, sera distribué à chaque écolier baulois d'ici à la fin du mois dans une démarche éco-responsable soutenant le tissu économique local.

Par ailleurs, la mairie a anticipé le risque d'un durcissement du protocole sanitaire en préparant un plan « écoles dédoublées », qui permettra d'anticiper l'organisation de l'accueil de tous les élèves et de maintenir une continuité pédagogique (cf. page 7).

Malgré ce contexte particulier, c'est donc une rentrée des classes presque normale qui s'est déroulée en ce début de mois à La Baule-Escoublac.

DÉVELOPPEMENT DU PORTAIL NUMÉRIQUE « FAMILLE »

Mis en place en mars dernier, le portail numérique « Famille » continue d'être déployé.

Après avoir été ouvert pour les structures « petite enfance 0/3 ans », il ouvre désormais un accès dématérialisé pour les démarches liées à la restauration scolaire et à certaines activités périscolaires municipales.

Dans les prochains mois, ce déploiement va proposer une troisième phase d'intégration avec l'accès aux inscriptions en Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et en Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

Ce portail est un outil de communication prépondérant avec les familles. Sa fonctionnalité va être très rapidement élargie, en permettant par exemple aux parents de signer les autorisations de sorties ou de signaler des problèmes particuliers, comme par exemple les allergies.

LABAULE.FR



ANNABELLE GARAND

ADJOINTE AU MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC
ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PETITE ENFANCE,
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE, ACTION SOCIALE
ET QUARTIER DU GUÉZY.

Annabelle Garand fait partie de la nouvelle équipe municipale. Elle a été désignée par Franck Louvrier pour être adjointe à l'environnement, la santé, la petite enfance, l'enseignement scolaire, l'action sociale et le quartier du Guézy.

Cette jeune femme énergique de 38 ans est maman de trois enfants. Elle réside dans le quartier du Guézy et exerce la profession de vétérinaire avenue Lajarrige.

Comment avez-vous abordé cette première rentrée des classes « post-confinement » ?

En l'absence d'une ligne de conduite visible des autorités sanitaires, avec Karine Challier, conseillère municipale en charge des écoles, nous nous sommes efforcées de diffuser deux messages importants.

Tout d'abord, rassurer tous les parents pour la santé de leurs enfants. D'une part, le taux de positivité sur la presqu'île n'est pas du tout alarmant. D'autre part, la municipalité a pris des mesures énergiques pour prévenir et anticiper. Nous avons donc pu aborder très sereinement cette rentrée des classes.

Ensuite, il convient de rester vigilant : continuons de respecter les gestes barrières.

J'ajoute que nous agissons en direction de tous les petits Baulois et de leurs familles, qu'ils soient dans le public ou le privé.

Vous êtes-vous appuyée sur les parents ?

Il incombe à l'adulte d'avoir l'attitude la plus responsable possible et d'être un modèle pour l'enfant.

Et nous avons insisté auprès de tous les parents pour qu'ils soient bien conscients de leur rôle à jouer : outre l'éducation à l'hygiène, si leur enfant présente des signes d'infection, ils ne doivent pas le mettre à l'école.

Le « kit sanitaire école » que nous allons distribuer est la continuité de ce message, et s'adresse aussi bien à l'enfant qu'aux adultes.

Vous avez donc anticipé le risque d'un renforcement des mesures sanitaires ?

Nous avons en effet imaginé dans cette hypothèse un plan « écoles dédoublées ».

Concrètement, tous les enfants doivent pouvoir continuer d'avoir accès à l'école sur une durée hebdomadaire normale. Dans l'idée, en alternance, il y aura deux jours de cours en classe puis deux jours où nous accueillerons l'enfant pour des activités périscolaires axées sur la règle des « 2S-2C » : Sport-Santé-Culture-Civisme. Nous avons pour cela déjà identifié les locaux et le personnel encadrant.

Nous voulons dans cette éventualité assurer la continuité pédagogique pour l'enfant tout en permettant aux parents de pouvoir continuer à travailler sereinement. Nous restons dans la prévention et l'anticipation.

Présentez-vous un peu plus.

Je suis spontanément curieuse. Tous les sujets m'intéressent. Je fréquente les musées et les expositions dès que j'en ai l'occasion, avec une préférence pour l'art abstrait et les couleurs dans la peinture, notamment Miro.

J'aime aussi beaucoup voyager, avec une prédilection pour l'Italie.

Par ailleurs, je suis très attachée à la défense de notre environnement et au respect du monde du vivant en général.

Quelle est votre rapport avec La Baule-Escoublac ?

La Baule-Escoublac est à mes yeux la ville idéale qui m'a permis de réaliser mon rêve d'enfant, qui était de vivre au bord de la mer.

J'explique souvent à mes enfants que nous avons la chance et le privilège de vivre dans un environnement naturel exceptionnel, ce que beaucoup de personnes doivent nous envier.

La Baule-Escoublac, c'est cette ville qui offre à ma famille un cadre de vie rare et précieux pour que mes enfants grandissent et s'épanouissent dans le respect et l'humilité que nous renvoie l'océan.

ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE : EXTENSION POSSIBLE AUX ÉCOLES PRIVÉES

La municipalité a reconduit le plan sport, qui s'applique à toutes les écoles : piscine de la grande section au CE2, poney en CE1, golf en CE2 et voile en CM1 et CM2.

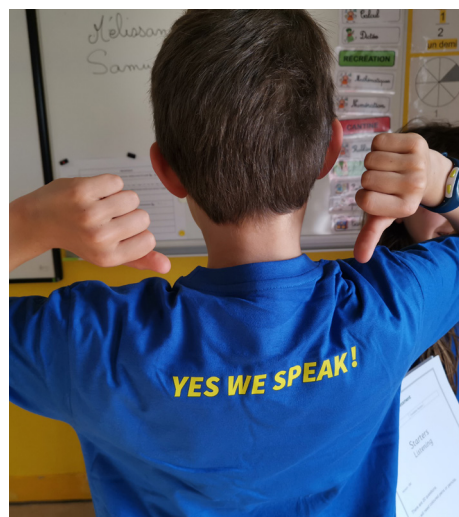
Par ailleurs, la MISS (Mini International Section School) est proposée gratuitement aux élèves des écoles publiques, sur inscription. Chaque école a le droit à une classe de débutants (16 élèves) et une classe de confirmés (16 élèves).

Les premiers bénéficient d'une heure trente de cours d'anglais le mercredi matin aux Floralies, et les seconds d'une heure trente un jour par semaine après l'école, plus une heure trente le mercredi matin. Les leçons sont dispensées par des natifs anglophones ayant une expérience de l'enseignement.

L'extension de ce dispositif aux écoles privées est à l'étude, tout comme la mise en place de cours de breton sur un modèle similaire.

De même, le *Chœur des p'tits Bôlois* continue de fonctionner. Cette offre propose des cours de chant, une fois par semaine. L'inscription, gratuite, engage néanmoins à une participation assidue. Les choristes participent ensuite aux événements municipaux et aux commémorations. La nouvelle équipe municipale va également proposer cette offre aux élèves des écoles privées à partir des vacances de la Toussaint. Les intéressés devront se rendre directement et par leurs propres moyens à l'école leur servant de lieu de répétition.

INFOS PRATIQUES : LABAULE.FR



EVEIL SANITAIRE : DISTRIBUTION D'UN « KIT SANITAIRE ÉCOLE »

La nouvelle municipalité a décidé de mener une politique de sensibilisation aux règles d'hygiène en direction des jeunes Baulois.



C'est pourquoi, fin septembre, sera distribué gratuitement à chaque élève de toutes les écoles de La Baule-Escoublac un « kit sanitaire école ». Il se présentera sous la forme d'une trousse en tissu réalisée par des couturières locales, qui contiendra un guide ludique d'initiation aux gestes barrières, un masque en tissu pour enfant, deux pour les parents, et une petite pochette en serviette éponge avec un savon biologique adapté aux petites mains. Celui-ci, fabriqué artisanalement à Guérande, est plus adapté que du gel hydroalcoolique dont l'usage par des enfants est parfois dangereux.

Si le port du masque n'est pas obligatoire pour ceux-ci, l'idée est néanmoins de les y préparer, notamment lors des déplacements en transports en commun.

Avec cette initiative, la nouvelle équipe municipale entend transmettre aux jeunes générations les rudiments élémentaires d'une éducation sanitaire de base, dont le lavage des mains. Cette action permet aussi de compléter la distribution des masques auprès de la population.

LE SAVIEZ-VOUS ?

EFFECTIFS DES ÉCOLES : Pour cette rentrée 2020, ce sont environ 1 100 jeunes Baulois pour 800 familles concernées qui ont pris le chemin de l'école. Les effectifs des élèves attendus dans les six groupes scolaires (maternelles et primaires) de La Baule-Escoublac sont les suivants :

Tanchoux-Les Erables (centre) : 120 | Bois-Robin (Escoublac) : 197 | Paul Minot (Lajarrige) : 169 | Les Pléiades (Guézy) : 181 | Saint-Joseph (Pavie) : 220 | Sacré-Cœur (Escoublac) : 210

Par ailleurs, chaque année, à La Baule-Escoublac, plus de 84 000 repas sont servis par la restauration scolaire.

ACCUEIL DES TOUT-PETITS

Pour les tout-petits, la ville dispose d'une structure multi-accueil, « Les p'tits Grains de sable ». Celle-ci peut recevoir jusqu'à 12 enfants par journée, plus huit par période de demi-journée. On peut s'inscrire soit par contrat régulier, soit de façon occasionnelle. Dans ce cas, l'enfant est accepté en fonction des places disponibles.

Le CCAS gère également une crèche familiale, avec un accueil individualisé par des assistantes maternelles salariées de la commune.

Il existe également une MAM (Maisons d'Assistants Maternelles) à l'école Pavie. Dans ce lieu mutualisé, les quatre assistantes maternelles peuvent accueillir chacune jusqu'à quatre enfants. C'est donc à la fois un accueil individualisé mais qui offre aussi une vie collective.

La loi oblige désormais à inscrire un enfant en maternelle dès ses trois ans. Cela n'est pas sans poser de problèmes, pour les enfants nés en début d'année civile qui pourraient intégrer, en rentrée des classes décalée, une très petite section. Consciente de la problématique d'une possible interruption de mode de garde pour les familles concernées, la municipalité travaille avec le CCAS, l'Académie et les directrices des écoles maternelles pour trouver une solution satisfaisante, avant tout pour les enfants.

CANTINES SCOLAIRES : PAS DE HAUSSE DES TARIFS



Le conseil municipal du 25 juillet dernier a voté la tarification de la restauration scolaire, qui s'applique en année scolaire et non en année civile.

Afin de prendre en compte les incidences économiques issues de la crise sanitaire, il a été décidé pour l'année 2020/2021 un maintien des tarifs 2019/2020 sans appliquer de réajustement.

Cette mesure sociale traduit la volonté de la nouvelle municipalité de tout mettre en œuvre pour minimiser l'impact économique que la crise sanitaire pourrait avoir sur le pouvoir d'achat de ses administrés.

CENTRE DE LOISIRS : DISPOSITIF RECONDUIT

La Baule-Escoublac est dotée d'un centre de loisirs qui fonctionne tous les mercredis.

Tous les enfants sont ainsi déposés à la MJC, place des Salines. Les grands restent sur place pour leurs activités. Quant aux plus petits, depuis l'année dernière, ils sont transportés par une navette de la Ville jusqu'à l'école maternelle des Pléiades, au Guézy. Le lieu est plus adapté pour leur accueil et leurs activités. Cela permet en outre au centre de loisirs d'accueillir davantage d'enfants.

Ce dispositif donnant entière satisfaction à tout le monde, parents, enfants et encadrants, il a été décidé de le reconduire. A noter que les parents peuvent également déposer directement les petits aux Pleiades. S'il y a une fratrie, les grands sont transportés par le retour de la navette à la MJC.

SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 18 septembre, dans le cadre du « Clean up day » du lendemain, la municipalité organise une journée de sensibilisation à la protection de l'environnement en direction des jeunes Baulois.

Encadrés par les enseignants, des parents d'élèves et du personnel communal, et équipés du matériel de protection adéquat fourni par la mairie, les élèves seront invités à nettoyer un secteur déterminé. Ils pourront également inscrire sur les grilles d'égout avec une peinture biodégradable à l'aide d'un pochoir : « Ici commence la mer ».



Un soin particulier sera apporté à la collecte des mégots de cigarettes, qui seront triés à part. En effet, le lendemain 19 septembre sera la journée de nettoyage des plages organisée par l'ONG *The Sea Cleaners*. Un représentant de chaque classe participante apportera symboliquement cette « récolte » aux représentants de l'association, qui les donnera ensuite à une entreprise qui les recycle en mobilier urbain. Il faut savoir qu'en Europe, le mégot de cigarette est le deuxième produit plastique à usage unique le plus retrouvé sur les plages. Il est un puissant polluant chimique pour les océans, puisqu'un seul peut polluer entre 500 et 1 000 litres d'eau !



Cette démarche s'associe à l'initiative de la ville de La Baule-Escoublac, qui distribue chaque été des milliers de cendriers de plage.

Ensemble, faisons face à la COVID-19

VEILLE SANITAIRE : INSTALLATION DU COMITÉ DE VEILLE ET D'INFORMATION SANITAIRE

C'était une des promesses de campagne forte de Franck Louvrier en sortie de confinement, la création rapide d'un Comité de veille et d'information sanitaire. C'est chose faite : dès le 25 juillet, le nouveau maire de La Baule-Escoublac a créé cette structure consultative, placée sous l'égide du Docteur Elisabeth Hubert, résidente Bauloise.

Ce comité répond à une préoccupation majeure, la sécurité sanitaire de tous les habitants de La Baule-Escoublac et des estivants. L'expertise et les réseaux d'Elisabeth Hubert sont d'une importance capitale pour assurer le bon fonctionnement et l'efficacité de ce comité.

Quelle votre mission ?

Tout d'abord, il convient de préciser que la mise en place de ce « Comité de veille et d'information sanitaire de La Baule-Escoublac » répond à une promesse de Franck Louvrier, faite durant la campagne des municipales. Il lui est apparu que ma connaissance du monde de la Santé, que ce soit à travers mon expérience politique passée ou mon implication actuelle dans l'hospitalisation à domicile, était de nature à aider la population bauloise.

L'idée est que ce comité accompagne les élus municipaux dans leurs actions en matière de santé.

Quel est le rôle de ce comité dans le contexte actuel de l'épidémie de Covid-19 ?

En coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et en lien avec les professionnels de santé baulois, ce comité a pour objectifs de récupérer et analyser les informations relatives à l'infection sur la presqu'île et de permettre ainsi de diffuser une information vérifiée et factuelle. Cela permet également, dans les limites des prérogatives des communes, d'anticiper la mise en place de dispositifs sanitaires et de trouver un juste équilibre entre « l'excès de précaution » et les libertés individuelles.

Comment fonctionnez-vous ? Quelles sont vos sources ?

Nous échangeons beaucoup par voie numérique au sein de ce groupe. Nous voulons « prendre le pouls de la population », être « caisse de perception et de résonance » et être la première ligne de ressenti. Les informations qui nous remontent des médecins, des pharmaciens, des infirmières, comme le nombre de consultations pour des symptômes de COVID, le nombre de tests et de résultats positifs, etc., sont autant d'éléments concrets qui font mesurer l'évolution de l'épidémie sur le territoire. Ces échanges permettent aussi de percevoir les craintes des habitants. La municipalité est ensuite en situation de



ELISABETH HUBERT

Docteur en médecine, elle a été députée de Loire-Atlantique et ministre de la Santé publique et de l'assurance maladie avant de quitter la politique et de s'orienter vers la filière pharmaceutique.

Ancienne auditrice de l'IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale), elle est aujourd'hui présidente de la fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Fnehad).

rassurer, de sensibiliser sans inquiéter, de faire remonter les informations aux autorités et de dimensionner le plan de prévention des risques de contamination.

Y-aura-t-il une suite post COVID à ce travail ?

Au-delà de cet épisode épidémique dont il conviendra que les effets positifs en termes d'hygiène soient préservés, l'intérêt de ce comité réside dans le fait que ce sont des acteurs de terrain qui le composent et qu'à ce titre, ils sont porteurs d'idées et de projets à développer en matière de santé pour les Baulois.

Certes, cette compétence n'est que marginalement de la responsabilité des communes, mais les lignes sont en train de bouger et de plus en plus, les maires veulent contribuer à apporter des réponses aux préoccupations de la population sur ces sujets. Notre rôle sera d'être des contributeurs d'idées et des facilitateurs pour aider les élus à assumer cette nouvelle mission.



LES MEMBRES DU COMITÉ

De gauche à droite : Patrick Bisquay, pharmacien | Meriem Gasmî, infirmière libérale | Dr Elisabeth Hubert | Merriel Buron Nadal, médecin généraliste | Franck Louvrier | Annabelle Garand, adjointe au Maire | Anne Franchot, pharmacienne | Guillaume Lemaire, biologiste | Jérôme Devoize, médecin urgentiste | Christophe Mathieu, adjoint au Maire

CAMPAGNE PRÉVENTIVE DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

Comme évoqué à de nombreuses reprises ces dernières semaines, la sécurité sanitaire de tous les habitants de La Baule-Escoublac et des nombreux estivants qui y sont présents a été et demeure une priorité majeure de la nouvelle équipe municipale.

Le risque grandissant de reprise de la pandémie liée à la COVID-19, et plus particulièrement l'actualité sanitaire en presqu'île, ont donc amené à plusieurs reprises la municipalité à analyser et à anticiper la situation sanitaire afin de limiter la propagation du virus sur notre territoire.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette démarche, la Ville a supervisé mi-août la mise en place d'un centre de dépistage en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la préfecture de Loire-Atlantique.

Ouvert pendant quatre jours sur le parking des Escholiers (en face de l'hôtel de Ville), ce centre a accueilli sans rendez-vous les résidents des trois communes de la baie.

Au total, plus de 1 800 tests ont été pratiqués, avec « seulement » 17 cas positifs détectés, soit moins de 1 % de positivité. L'ARS a noté que ce taux était très en deçà de la moyenne départementale, témoignant d'une circulation du virus maîtrisée.

L'Agence a salué ce résultat encourageant qui s'inscrit dans la parfaite logique des initiatives sanitaires prises en amont, en complément de la mise en place du Comité de veille et d'information sanitaire (cf. page 10). Ainsi, dès le 16 juillet, Franck Louvrier avait pris la décision de promulguer un arrêté encadrant le port du masque sans attendre la décision gouvernementale. Le 22 juillet, un nouvel arrêté rendait obligatoire le port du masque, en complément des mesures existantes, dans les quatre secteurs commerçants classés en zone touristique internationale (ZTI), et tous les marchés de la commune. Le 26 août, l'obligation du port du masque était étendue aux abords de tous les établissements scolaires de la commune afin de minimiser les risques au moment des entrées et des sorties des classes.

A titre préventif, l'académie de Nantes a décidé de fermer une classe de CE2 de Paul Minot début septembre en raison d'un cas supposé de COVID.



LA MAIRIE RAPPELLE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION QUE LES BONS COMPORTEMENTS (PORT DU MASQUE, DISTANCIATION PHYSIQUE ET LAVAGE DES MAINS) SONT LES SEULES MESURES EFFICACES POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19.

ASSOCIATIONS : RECENSEMENT

La commune de La Baule-Escoublac va mettre en œuvre différents outils pour donner plus de visibilité aux nombreuses associations locales. Nous les invitons donc à prendre contact avec le service communication pour se faire connaître, via l'adresse mail : communication@mairie-labaule.fr

EN BREF

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS BAULOIS

La municipalité a décidé d'exonérer tous les commerçants baulois de la taxe d'occupation du domaine public pour 2020 et de reporter le règlement de la taxe de séjour. Ces mesures ont pour but de soutenir les commerçants locaux, durement touchés économiquement par les conséquences de la crise sanitaire.

RESTRICTIONS D'EAU

Pour anticiper les mesures préfectorales prenant en compte la période de fortes chaleurs, Franck Louvrier a signé le 12 août dernier un arrêté interdisant l'arrosage des jardins entre 8h et 20h. Cette mesure a été également appliquée aux services municipaux.

STOCK SANITAIRE

Le stock sanitaire stratégique (masques, gants, gel, blouses...) a été constitué, tandis que des distributeurs de solution hydroalcoolique ont été installés dans les principaux espaces publics de la ville. C'est ainsi un des engagements majeurs post-confinement qui a été tenu.

RÉSERVE SANITAIRE CITOYENNE

La municipalité travaille sur la création d'une réserve sanitaire citoyenne, permettant aux Baulois volontaires de s'impliquer et d'agir en période de crise. Un appel sera lancé fin septembre.

2021, ANNÉE DU CHEVAL

Franck Louvrier, maire de La Baule-Escoublac, l'a annoncé à l'hippodrome de Pornichet lors du Prix de La Ville de La Baule : pour fêter comme il se doit la 60ème édition du jumping, qui est l'une des plus importantes épreuves internationales de saut d'obstacles, 2021 sera pour La Baule « année du cheval ». *"Au même titre que la voile, l'équitation fait partie de l'ADN de notre ville".*

Les événements en **IMAGES**



PIÉTONNISATION PLACE LECLERC



CONCERT
UK ON THE ROCKS



EXPOSITION "LA BAULE PASSION Océan"



LES NOCTURNES DU MARCHÉ



MARCHÉS DU TERROIR D'ESCOUBLAC



PRIX DE LA VILLE DE LA BAULE-ESCOUBLAC
HIPPODROME DE PORNICHET



LA BAULE JAZZ FESTIVAL 2020



DERBY JOKARI



NUIT BLANCHE DES GALERIES



MATCH DE POLO SUR LA PLAGE - COUPE DE LA VILLE DE LA BAULE-ESCOUBLAC



CONCERT POPTIME



CINÉ MA PLAGE



JOURNÉE BELLE ÉPOQUE - TENNIS



THÉÂTRE "SI JE PEUX ME PERMETTRE"

WORLD CLEAN UP DAY : 19 SEPTEMBRE 2020

La Ville de La Baule-Escoublac a souhaité contribuer à cette grande manifestation internationale en proposant aux écoliers de participer à cette opération le vendredi 18 septembre.

Les objectifs principaux de cette opération sont de sensibiliser les enfants à la pollution urbaine et développer leur sens civique en réalisant une action citoyenne. Cette journée de mobilisation s'inscrit dans un programme plus global et répond aux conditions de la Charte Zéro Plastique (cf page 5). Cette journée sera suivie d'une visite des services techniques municipaux, notamment le service propreté urbaine pour une meilleure prise de conscience de l'organisation de la vie municipale et valoriser le travail des agents de la propreté urbaine.

**Opération de nettoyage de la plage le samedi 19 septembre.**

Organisée par l'association *The Sea Cleaners*, en partenariat avec la municipalité et Veolia, cette matinée de mobilisation en faveur de l'environnement se déroulera de 9h à 12h. *Plus d'informations : theseacleaners.org*

**LA FÊTE DES VOISINS : VENDREDI 18 SEPTEMBRE**

La Fête des Voisins se tient cette année le vendredi 18 septembre 2020.

Vous pourrez ainsi retrouver, dans un moment festif partagé, ceux avec qui vous avez été les plus « proches » durant ce confinement, vos voisins. Cette manifestation sera emblématique, non plus d'une distanciation sociale imposée, mais d'un rapprochement social choisi, tout en restant prudents et en respectant les gestes barrières. *Plus d'informations : labaul.fr*

COLLÈGE INTER-ÂGES : LES RENCONTRES CULTURELLES REPRENENT

Le Collège inter-âges propose depuis de nombreuses années des conférences hebdomadaires, d'octobre à avril, chaque jeudi à 14h30 salle des Floralies. Histoire, littérature, santé, musique, vie économique, art, voyage... Autant de domaines qui intéressent toutes les personnes qui cherchent à satisfaire leur curiosité intellectuelle.

Plus d'informations : <http://college-interages-labaule.over-blog.com/>

**ATELIERS CCAS**

Dans le cadre de son action de soutien à la parentalité, le Centre Communal d'Action Sociale propose divers ateliers et animations comme "les papotines bauloises", ateliers parents-enfants.

Informations et inscriptions : CCAS - 02 51 75 75 30 - ccas@mairie-labaule.fr

LA BIBLIOTHEQUE EN MODE NATURE

La bibliothèque propose deux spectacles destinés aux enfants autour des thèmes de la mer et de la nature.

24 octobre – 16h : spectacle « Mon grand-père et la mer » : contes marins. Enfants à partir de 4 ans – inscription obligatoire

21 novembre – 11h : spectacle « Siméon et le jardin enchanté » : un voyage musical entre rêve et réalité tout en douceur et en harmonie. 3 mois à 4 ans - réservation obligatoire

Informations et inscriptions : 02 40 24 18 81



HALLOWEEN : de nombreuses animations de rue sont prévues pour tous les âges, le vendredi 30 et le samedi 31 octobre, dans l'ensemble de la ville et des quartiers commerçants.

Parade d'Halloween, au marché central, le samedi à 17h30 suivie d'une soirée festive et gastronomique jusqu'à 22h.

Plus d'informations prochainement >> labaule.fr

ZOOM SUR MUSÉE BOESCH

Bernard Boesch était un peintre et un architecte. Il est décédé en 2005 en laissant derrière lui une collection impressionnante de ses oeuvres.

Le musée Bernard Boesch a pour origine la volonté philanthropique de cet artiste qui a légué ses biens à la Ville de La Baule. Les époux Boesch ont formulé le souhait de réaliser un espace dédié aux artistes pour leur offrir des conditions nécessaires au développement de leur création et un accompagnement se traduisant par la diffusion de leurs oeuvres.

Depuis son ouverture en 2014, le musée Bernard Boesch a pour mission le soutien à la création et à la diffusion artistique.

Le musée s'engage à accompagner et à promouvoir les artistes dans le développement de leur activité et à valoriser toutes les formes d'art contemporain.

La structure comprend une villa face à la mer, qui abrite le musée en hommage à Bernard Boesch, ayant pour vocation la valorisation de son oeuvre et une résidence indépendante accueillant les artistes en résidence. Le musée et la résidence d'artistes sont en entrée libre.

EXPOSITION - GUSTAVO VÉLEZ

Jusqu'au 29 novembre

A travers sa sculpture minimaliste, Gustavo Vélez recherche inlassablement l'harmonie entre la matière, les lignes et leur environnement immédiat. Ainsi, ses oeuvres en acier reflètent l'image et le mouvement qui les entourent, tandis que ses sculptures élancées, presque totémiques, rejoignent le ciel. C'est la terre qui rencontre les nues, le fini qui côtoie l'infini.

Visite de Nicolas Sarkozy et de son épouse au Musée Boesch.



ARTISTE EN RÉSIDENCE - VALENTIN HALIE-CADOL

6 septembre - 29 novembre

Face à la peinture de Valentin Halie-Cadol, nous avons le sentiment d'aller et venir à travers la toile grâce à un permanent jeu d'illusion. Les couleurs y sont réduites et simplifiées et rappellent le minimalisme du monde virtuel qui inspire tant l'artiste. Pour Valentin Halie-Cadol, des formes simples et des couleurs naïves représentent ainsi l'utopie, la défense de l'imaginaire face à la productivité.

LES MESURES SANITAIRES AU MUSÉE

Dans le respect des mesures sanitaires, le musée ne peut accueillir que six visiteurs à la fois et le port du masque y est obligatoire. Par ailleurs, l'étage du musée est fermé au public, et ce jusqu'à nouvel ordre, en raison de ses dimensions exigües ne permettant pas le respect des gestes barrières.

La résidence d'artistes peut accueillir quant à elle de trois à cinq personnes si celles-ci font partie du même groupe.

Un temps d'attente pour accéder à l'intérieur du musée et à la résidence est donc tout à fait possible. Merci de votre compréhension.

INFOS

35, rue François Bougouin

44 510 Le Pouliguen

musee.boesch@mairie-labaule.fr

T. 02 40 01 53 08

Ouverture du Musée de février à novembre, tous les jours sauf le lundi.

Février - mars : 14h-18h

Avril à août : 10-12h - 14h-19h

Septembre à novembre : 14h-18h



**Journées européennes
du patrimoine
19 - 20 septembre 2020**



**DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE
DE LA BAULE-ESCOUBLAC**

Circuits et rallyes découverte du patrimoine baulois
Visites de bâtiments municipaux de La Baule-Escoublac
GRATUIT - OUVERT À TOUS
PLUS D'INFOS ET BILLETTERIE : LABAULE.FR



Facebook, Instagram, Twitter icons
@villelabaule
#JOURNÉESDUPATRIMOINE

Dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières en vigueur.

**CETTE JOURNÉE SERA L'OCCASION DE VISITER
POUR LA PREMIÈRE FOIS LE BUREAU DU MAIRE**

FÊTE DE LA SCIENCE

2 au 12 octobre

La Maison des jeunes et de la culture de La Baule proposera des animations dans le cadre de l'événement.

Plus d'informations : mjclabaule.fr - 02 40 60 37 15



CONSEILS MUNICIPAUX (en direct sur Facebook)

Vendredi 25 septembre à 18h00

Vendredi 6 novembre à 18h00

Vendredi 18 décembre à 18h00

EXPOSITION - JULIO VALIELA : Musée Bernard Boesch

5 septembre - 3 janvier 2021

« Je suis né à Madrid et j'ai installé mon premier bureau d'architecte à la Baule en 1975. Mon intérêt pour la peinture, je l'ai découvert à travers mes études d'architecte et cela m'a amené à pratiquer une peinture abstraite géométrique. L'art géométrique est un art à vocation universelle, le rationalisme, la simplicité et la neutralité formelle le caractérisent.

Dans l'art abstrait géométrique, on met en exergue un langage plastique très épuré, très essentiel.

Les courants comme le suprématisme, l'abstraction géométrique, le constructivisme ou le néoplasticisme privilégient la forme et la couleur, contrairement au figuratif qui a fait école durant des siècles dans l'Histoire de l'art. Ce sont ces raisons qui m'ont guidé à exercer la peinture que je réalise. » | Julio Valiela



SLAB : 56^{ÈME} SALON D'AUTOMNE 2020

4 au 18 octobre

Ce salon constitue l'un des rendez-vous phares pour les passionnés d'art proposé chaque année par la Société Littéraire et Artistique de La Baule. L'exposition réunit les œuvres de peintres et sculpteurs de toutes tendances (peinture à l'huile, peinture acrylique, dessins...).

Espace culturel chapelle Sainte-Anne, du 4 au 18 octobre, du lundi au vendredi 15h/19h, et le weekend 11h/12h30 - 15h/19h.

SEMAINE DE L'ARBRE

22 au 27 octobre

Pour sa 31^{ème} édition, les spécialistes des arbres de la direction des espaces verts de la Ville de La Baule-Escoublac vous donnent rendez-vous au marché. Conseils, documents pratiques et distribution de plants d'arbres, cet événement est l'occasion parfaite pour en apprendre davantage sur la taille des arbres, la lutte contre les espèces invasives, etc.

Marché de La Baule, tous les jours du 22 au 27 octobre, de 9h à 13h.

Pour connaître les événements et manifestations en cours et à venir : www.labaule.fr - 02 51 75 75 75

POUR VOUS PROTÉGER, RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES ET PORTEZ UN MASQUE.